

Saint-Hélen

Conseil (suite).

Zones d'urbanisation du Plui

Pascal Perrin, au cours du conseil de jeudi, a donné des informations sur le dossier du Plui mené par Dinan Communauté. « Les objectifs de Plui, sont la densification de l'urbanisation et la préservation des terres agricoles. Dans la nouvelle loi sur l'urbanisme, il n'y aura plus de pastillages. Il y aura les zones U (urbanisables), A (agricoles) et N (naturelles). Dans chaque commune française, les centres-bourgs resteront les espaces d'urbanisation prioritaire. Pour Saint-Hélen, il nous a été demandé de choisir un village à urbaniser à l'avenir. C'est le village de La Ganterie qui a été choisi par la commission Urbanisme,

avec la possibilité d'extension. L'ensemble des autres hameaux ne pourront plus être construits. »

Une place portera le nom de Claude Laraud. Militaire (marine) né à Saint-Hélen, le 5 janvier 1940, Claude Laraud est mort en opération le 3 juin 1960, durant le conflit en Algérie. Il a reçu la Médaille militaire à titre posthume et la Croix de la valeur militaire avec palme. Monsieur Duval, porte-drapeau de la commune, avait souhaité qu'un hommage soit rendu au jeune marin. La place devant la mairie portera le nom de place Claude-Laraud. Une plaque sera inaugurée le 11-Novembre, à 11 h.